



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 23 mars 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Réunions d'information sur la campagne PAC 2015 à destination des agriculteurs

Le ministre de l'agriculture a annoncé le 10 mars 2015 le report de la période de dépôt des dossiers PAC pour cette campagne 2015. **Exceptionnellement, la période de dépôt des dossiers PAC (aides surfaces seulement), se déroulera du 27 avril au 9 juin 2015.**

Cette décision a été motivée par l'arrivée tardive des derniers arbitrages sur la réforme de la PAC et par les modifications importantes dans la construction des aides comme dans les modalités de déclaration par les agriculteurs. Ce report doit donc permettre une bonne information des agriculteurs sur cette réforme et un meilleur accompagnement pour leur déclaration 2015.

Pour répondre à ce double objectif, la Direction Départementale des Territoires (DDT) organise une série de réunions d'information à destination des agriculteurs sur le déroulement de la campagne PAC 2015. Ces réunions permettront d'aborder les nouveautés de la PAC 2015 et les conséquences attendues pour les exploitations ardéchoises.

#### **14 réunions sont ainsi programmées sur le département aux dates et lieux suivants :**

- le 1<sup>er</sup> avril 2015 au Cheylard de 9h à 12h (salle de la chapelle) et à Vernoux de 14h à 17h (salle lac aux Ramiers),
- le 3 avril 2015 à Privas de 9h à 12h (salle Vézinet à la DDT),
- le 7 avril 2015 à St Jean de Muzols de 9h à 12h (salle C en mairie),
- le 9 avril 2015 à Coucouron de 9h à 12h (salle Eyraud) et à Ste Eulalie de 14h à 17h (salle polyvalente),
- le 14 avril 2015 à Davézieux de 9h à 12h (salle de la mairie) et à Satillieu de 14h à 17h (salle des fêtes),
- le 16 avril 2015 à St Étienne de Lugdarès de 9h à 12h (salle polyvalente) et à Jaujac de 14h à 17h (salle de conférence du PNR des Monts d'Ardèche, Domaine de Rochemure),
- le 21 avril 2015 à Vallon Pont d'Arc de 9h à 12h (salle de fêtes) et aux Vans de 14h à 17h (salle du centre d'accueil),
- le 23 avril 2015 à Bourg St Andéol de 9h à 12h (salle St Michel) et à Mirabel de 14h à 17h (amphithéâtre du Pradel).

*D'autres réunions seront proposées sur l'utilisation de l'outil TéléPAC pour accompagner les exploitants dans la télédéclaration de leur dossier. Elles se dérouleront sur l'ensemble du département pendant toute la période d'ouverture de TéléPAC (du 27/04 au 09/06) et les dates seront communiquées prochainement.*

Pour tous renseignements, contacter la DDT : 04 75 65 50 00

---

#### **CONTACTS PRESSE :**

Préfecture de l'Ardèche :  
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle  
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09  
Courriel : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)

